

La communauté de communes Entre Juine et Renarde signe le 1^{er} contrat de ruralité de la région

Le soutien de l'Etat pour **investir**

La communauté de communes Entre Juine et Renarde est devenue la première de la Région Ile-de-France à signer un contrat de ruralité avec l'Etat ce vendredi 16 décembre à l'espace Jean-Monnet d'Etréchy. Ce contrat était également le 4^e de ce type signé en France.

Jean-Marc Foucher, président de la communauté, a souligné l'importance de cette signature. « Elle témoigne, en ce qui nous concerne, d'une étape majeure dans nos réflexions sur le développement de notre territoire communautaire pour les années à venir, en référence au caractère rural des communes qui le composent », a-t-il souligné.

« Ce nouvel outil, valable pour la période 2017-2020, vise à

coordonner l'action publique et à mobiliser l'ensemble des acteurs autour des projets du territoire », a rappelé Zoheir Bouaouiche, sous-préfet d'Etampes. En 2016, l'Etat a déjà mobilisé 7 millions d'euros pour les territoires ruraux de l'Essonne.

Toutes les interco rurales concernées

Ces contrats seront également accompagnés par le Conseil départemental de l'Essonne et Guy Crosnier, président délégué



Signature du contrat de ruralité par Zoheir Bouaouiche, sous-préfet d'Etampes, et Jean-Marc Foucher, président d'Entre Juine et Renarde.

à la ruralité du Département, était présent pour cette signature. Les autres intercommunalités rurales de l'Essonne sont également concernées et leurs contrats respectifs devraient être signés au 1^{er} trimestre 2017.

« En ce qui concerne Juine et Renarde, la diversité de nos projets répond au constat de nos insuffisances, qu'il s'agisse d'offres de service, d'accessibilité ou de transition énergétique. Nous avons veillé à ce que chacun d'eux, par leur

caractère structurant, participe à un aménagement équilibré de l'espace, tout en répondant aux attentes d'un maximum de population », a expliqué Jean-Marc Foucher. Cet aménagement équilibré devrait passer par le développement d'offres d'emplois résidentiels, des transports transversaux et l'accès aux services publics et à une offre de santé. « En Essonne, deux tiers du territoire est rural et cette ruralité doit être pour le département une force comme elle l'est pour la France », a rappelé Zoheir Bouaouiche. Guy Crosnier a rappelé l'engagement du Conseil départemental de l'Essonne en ce sens : « Aucune collectivité ne doit être laissée à la marge ».

■ Teddy Vaury